

République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT

Extrait de délibération n° 2012-01 du Comité syndical du Vendredi 10 Février 2012

Budget Primitif 2012

L'an deux mil douze et le dix février à dix-sept heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie - ZAE La Garrigue - 34725 Saint André de Sangonis à l'invitation du Président en date du 27 Janvier 2012.

Etaients présents ou représentés :	Christian BILHAC - Alain CAZORLA - Alain CHALAGUIER - Manuel DIAZ - Bernard DOUYSSSET - Bernard FABREGUETTES - Jacky GALABRUN - Rémy PAILLES - Eric PALOC - Jean Claude LACROIX - Joseph RODRIGUEZ - Frédéric ROIG - Michel SAINT PIERRE - Bernard SOTO - Jean TRINQUIER - Luc VIALA - Louis VILLARET
Absents ou excusés :	Yves BAILLEUX MOREAU - Marie-Christine BOUSQUET - Olivier BRUN - Claude CARCELLER - Roger FAGES - Joëlle GOUDAL - André GAY - Jean-Marcel JOVER - Hadj MADANI - Gérald VALENTINI
Invités : 27 ; Quorum : 15 ; Présents ou représentés : 17	

Vu le rapport et les annexes ci-jointes présentés en séance,

Le Comité Syndical

Après en avoir délibéré, par 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

DECIDE :

✓ D'adopter le budget primitif 2012 lequel s'équilibre :

- En section de Fonctionnement à : 1 341 350 €
- En section d'Investissement à : 5 000 €

Pour extrait conforme,

Clermont l'Hérault, le 13 Février 2012

Le Président du Syndicat

Louis VILLARET